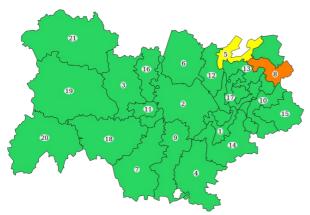


Vigilance pollution de l'air

Bulletin du 20/02/2025 à 13h30

Pour le 20-02-2025 Episode de type combustion

Pour le 21-02-2025 Episode de type combustion

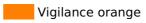




20-02-2025 Polluants et seuils			Bassins d'air	21-02-2025 Polluants et seuils		
			1 Bassin Grenoblois			
			2 Bassin Lyon Nord-Isère			
			3 Contreforts Massif Central			
			4 Est Drôme			
50			5 Bassin Lémanique			
			6 Ouest Ain			
		!	7 Ouest Ardèche			
50		!	8 Vallée de l'Arve	50		
		!	9 Vallée du Rhône			
			10 Vallée Maurienne Tarentaise			
			11 Bassin Stéphanois			
		!	12 Zone Alpine Ain	!		
		!	13 Zone Alpine Haute-Savoie			
		!	14 Zone Alpine Isère			
		!	15 Zone Alpine Savoie			
		!	16 Zone des Coteaux	!		
		!	17 Zone urbaine des Pays de Savoie			
			18 Haute-Loire			
			19 Puy-de-Dôme			
		!	20 Cantal			<u> </u>
:		· †)	21 Allier			:

Sur la Vallée de l'Arve et le Bassin lémanique, le brassage atmosphérique n'est toujours pas suffisant et les particules s'accumulent. Le seuil d'information risque d'y être dépassé. La vigilance orange est maintenue dans la vallée de l'Arve pour aujourd'hui. Une vigilance jaune est activée sur le bassin lémanique. Merci de consulter la préfecture de votre département pour connaître les recommandations à suivre et les éventuelles actions obligatoires de réduction des émissions. Prochain bulletin demain à 13h30.

Sur la Vallée de l'Arve, la vigilance passe au niveau rouge en raison de la persistance de la stabilité atmosphérique. Merci de consulter la préfecture de votre département pour connaître les recommandations à suivre et les éventuelles actions obligatoires de réduction des émissions. Prochain bulletin demain à 13h30.





VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de type combustion



>> Se protéger pour limiter mon exposition

A noter: au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

Populations vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

Populations sensibles: personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

Population générale



Continuez d'aérer votre domicile



Limitez vos activités physiques intenses



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

Personnes sensibles et vulnérables



Eloignez vous des grands axes routiers aux périodes de pointes



Evitez les activités physiques intenses en plein air



Reportez les activités qui demandent le plus d'effort



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

▶ Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes



Agir pour limiter mes émissions

Particuliers

Professionnels





Maîtrisez la température de votre logement (19°C)



Reportez l'écobuage et toutes opérations de brûlage à l'air libre



Maîtrisez la température de vos bâtiments (19°C)



Respectez les interdictions de brûlage à l'air libre des déchets verts



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Si vous vous chauffez au bois, veillez à utiliser un appareil performant



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'activité des chantiers ou prenez des mesures limitant leurs émissions, comme l'arrosage



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes





